



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
MAIS VERROYS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(S. SUITE)



CHEMIER

Abonnements :
Un an \$1.00
Six mois 0.50

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JÉROME (TERREBONNE)

Appances :
Le pouce : Un mois \$1.00
Un an \$3.00

LABELLE

HUMILIANTE GENEROSITE

La paix vient d'être conclue entre le Japon et la Russie.

Les Nippons, avec une générosité sans égale, ont abandonné plusieurs de leurs exigences et non des moindres. Remarquez bien, toutefois, qu'ils ont gagné et conservé ce pourquoi ils ont déclaré la guerre : la haute main sur la Corée et la possession de Port-Arthur.

C'est pourquoi nous disons que la manière généreuse dont les Japonais viennent de conclure la paix est une nouvelle et suprême humiliation pour la Russie.

Les Japonais vainqueurs jettent un œil de pitié sur la Russie terrassée et lui font grâce après lui avoir arraché ce qu'ils désiraient par-dessus tout.

La Russie s'écrit qu'elle a remporté une victoire diplomatique. Cette victoire à la Pyrrhus consiste à avoir accepté du Japon l'assurance de sa pitié généreuse.

Le Japon a obtenu ce qu'il voulait avant la guerre.

La Russie a perdu ce qu'elle voulait garder.

Il est vrai qu'il en a coûté des hommes et de l'argent au Japon pour vaincre. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il en a coûté encore plus d'hommes et plus d'argent à la Russie pour se faire vaincre.

Organisation de l'est. Il ira successivement dans les comtés de Dorchester, Bellechasse et Montmagny.

Après ce voyage qui durera au moins huit jours, l'hon. M. Prévost visitera la vallée du Saint-Maurice.

La durée moyenne de la vie.

Elle se modifie continuellement, aussi est-il intéressant de lire les dernières statistiques d'après lesquelles la durée de la vie diffère chez les différents peuples.

Suède et Norvège, 50 ans; Angleterre, 45 ans 3 mois; Belgique 44 ans 11 mois; Suisse, 44 ans 6 mois; France, 43 ans 6 mois; Autriche, 39 ans 8 mois; Prusse, Italie, 30 ans; Bavière, 36 ans; Espagne, 32 ans 4 mois.

L'éclairage municipal.

Il est bon de rappeler qu'en mai dernier, les citoyens d'Ottawa ont voté en faveur d'un règlement autorisant la ville à acheter les usines et les lignes de la Consumers Electric Co., par une majorité de 452 votes.

La municipalisation est aussi acceptée à Fraserville où les contribuables viennent de voter à l'unanimité l'achat par la municipalité du système d'éclairage actuel au prix de \$60,000. La municipalisation de l'éclairage fait suite à la municipalisation de l'aqueduc.

Médicaments incorrigibles.

Le rédacteur masqué de la Nation se permet de médire, mais il nous refuse le droit de lui reprocher cette mauvaise action.

La semaine dernière, il est monté sur ses chaises pour nous dire qu'il ne s'occupait pas de nous. Du coup, c'était renier la *Nord* et la *Nation* qui, depuis neuf ans, n'ont guère fait autre chose.

Et puis, c'est une drôle de façon de nous dédaigner que de nous consacrer un premier Saint-Jérôme pour nous le « faire assavoir ».

La Nation à médit de nous et médit encore quand elle prétend que l'AVENIR DU NORD est dirigé par l'hon. M. Jean Prévost.

La note que nous avons publiée et que la *Nation* et le *Nationaliste* ont attribuée à M. Jean Prévost n'est pas aussi grave que notre co-sœur jérômiennne veut le faire croire. Ce qui est grave, c'est de voir avec quelle mauvaise foi ce journal sans rédacteur connu persiste à soutenir que notre journal a déposé sa liberté et son indépendance aux pieds du ministre de la Colonisation.

« L'AVENIR DU NORD s'intitule l'organe libéral du district, » dit la Nation, « vous voyez bien qu'il est l'organe de M. Jean Prévost. »

Quelle logique échevelée ! « L'AVENIR DU NORD s'intitule l'organe d'un parti, donc c'est l'organe d'un homme. » Voilà comment raisonne le cerveau du rédacteur masqué de la *Nation*.

Nous le répétons, notre journal donne son plus loyal appui à M. Jean Prévost. Nous fondons de grandes espérances sur son travail, son patriotisme et ses talents, mais nous sommes absolument indépendant de lui et même du parti que nous servons fidèlement mais non servilement.

L'hon. M. Jean Prévost nous connaît, nous lecteurs, amis ou adversaires, nous connaissons, tous savent que pour aucune considération nous ferons litige de notre devoir et de nos convictions pour plaire à qui que ce soit.

Nous n'abdiquons jamais notre indépendance à l'AVENIR DU NORD.

L'ex-directeur bien connu de la *Nation*, aussi bien que ses rédacteurs incognito d'aujourd'hui ne peuvent en dire ni en faire autant.

Nous prions notre co-sœur de faire un effort pour comprendre.

Pour le monument du curé Labelle.

Nous ne croyons pas commettre une indiscretion en disant que, dans quelques mois, peut-être quelques semaines, une « Revue de fin d'année » sera composée et montée par des acteurs jérômiens au bénéfice du monument du curé Labelle.

Nous engageons encore une fois notre conseil de s'organiser en vue de recueillir les fonds nécessaires à l'érection de ce monument.

Que nos édiles secouent leur torpeur et se mettent donc une bonne fois à l'œuvre !

Enfin !

On nous écrit de Sainte-Scholastique en date du 30 août :

« La Cie de chemin de fer du Grand Nord a été assigné à comparaître devant la commission des chemins de fer, hier, à Ottawa, pour répondre aux nombreuses plaintes et aux griefs des habitants de Saint-Canut et des autres localités sur les parcours de cette ligne.

« MM. Eug. Vezeau, Jos. Cyr et A. MacKenzie de Saint-Canut se sont mis à la tête de ce mouvement et avaient pour les

représenter devant la commission M. J.-A.-C. Ethier, leur député. La compagnie s'est engagée à fournir dans le plus bref délai un train régulier tous les jours, dans chaque direction, et un horaire qui sera suivi comme sur les autres lignes.

« Bravo ! Il était temps que l'on appellât l'attention du gouvernement sur le mauvais service du Grand Nord en certains endroits.

Le parti des éternels mécontents.

La dernière enchère de coupes de bois faite par le gouvernement de Québec, a plus rapporté au trésor public que toutes celles qui l'ont précédée.

Le journal des éternels mécontents — on le reconnaît sans que nous le nomions — dit que « le ministère provincial vient, par cette enchère, de faire perdre des centaines de mille piastres au trésor public. »

La vente ou plutôt le loyer de nos forêts est une nécessité qu'aucun gouvernement, depuis la Confédération, n'a pu éviter.

Ceci étant posé, il est donc heureux que le ministère actuel ait réussi, cette année, à louer nos bois à un prix plus élevé que dans le passé.

Et les éternels mécontents clabaudent !

En vérité, leur parti-pris de toujours critiquer est aussi déplorable, sinon plus, que l'esprit de parti qu'ils se vantent de combattre.

Les chemins de fer canadiens.

Quand la Confédération fut organisée, nous avions 2,278 milles de chemins de fer. En 1896, nous en avions 11,793 milles.

En 1904, notre dernière statistique nous donne le chiffre de 19,431 milles. Nous avons 5,600 milles en voie de construction.

Quand tous ces travaux seront complétés, nous aurons un total d'environ 26,000 milles de chemins de fer.

Le capital payé engagé dans ces divers chemins de fer, forme un total de 1 billion 186,546,916 dollars.

Conseils photographiques

M. H.-C. Colombe, du « Photographic Works, » nous apprend comment on peut reporter une photographie sur une coquille d'œuf :

On plonge l'œuf dans une solution à 3 % de sel de cuisine, on laisse sécher ; puis on sensibilise la partie à impressionner en passant à plusieurs reprises un pinceau imbibé d'une solution de nitrate d'argent à 10 %.

Le négatif doit être une pellicule souple et se fixe sur l'œuf au moyen d'un morceau de velours noir dans lequel on aura fait une ouverture correspondante à la forme et à la grandeur de l'image que l'on veut obtenir ; les bords du velours devront être légèrement ramolus sur l'épave afin de former dégradé ; on expose à la lumière diffuse. Après l'impression, on lave l'œuf, on vire et on fixe comme une épreuve sur papier albuminé ordinaire.

Pensée.

Le patriotisme est d'abord de dire la vérité à son pays. — EMILE FAGUET.

Pour rire.

Au régiment.
— Vous ne faites rien, dans le civil, pour maigrir ?
— Si, sergent, je suis un régime.

Un Congrès de Colonisation

A Saint-Jérôme

Dans le courant du mois d'octobre, un grand congrès de colonisation aura lieu à Saint-Jérôme, organisé par l'hon. ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, M. Jean Prévost.

Tous les amis de la grande cause, tous les hauts personnages de la province se réuniront ici, sur la demande expresse du ministre, pour discuter avec lui quels sont les moyens les plus efficaces de développer la colonisation de notre belle province.

Il y a déjà eu des congrès de Colonisation où l'on a prononcé de beaux discours mais dont l'effet pratique s'est réduit à peu de chose.

Nous espérons mieux du futur congrès dont il est question, car il se tiendra sous les auspices immédiats du gouvernement. Nos ministres peuvent beaucoup pour le progrès colonisateur de notre province, s'ils veulent sérieusement et sincèrement se mettre à l'œuvre.

LES CORS POUSSENT ENTRE LES ORTEILS

mais peuvent être guéris sans douleur en une journée par l'Extracteur de Cors et d'Oignons de Putman. Ce remède modère le brûle jamais la chair. Sa composition est entièrement végétale et ne détruit pas la chair. N'employez que le Putman. C'est le meilleur.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

L'HON M. J. PREVOST A Terrebonne

Le samedi, 26 du courant, avaient lieu à Terrebonne, des fêtes splendides à l'occasion de la nomination de l'honorable Jean Prévost, au poste de ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries dans le gouvernement Gouin.

Vers trois heures de l'après-midi, l'hon. M. Prévost descendait du train, à la gare de Terrebonne, où l'attendaient les membres du comité d'organisation : M. E.-S. Mathieu, maire et président ; M. le notaire Séguin, secrétaire ; MM. L.-H. Desjardins, Raoul Lacroix, I.-C. Thomas Lapointe, Dr Jos. Masson, L.-E. Geoffrion, Henri Masson, P.-A. Séguin, Parfait Joubert, Mélan-siepe Forget, Aimé Masson, Wincelas Joubert, Mathew Moody, Henri Moody, Joseph Berthiaume, Albert Berthiaume, Arthur Moody, J.-O.-J. Duguay, Geo. Beausoleil, Aldéric Ouimet et autres, tous membres du comité de réception auxquels on doit le succès de ces fêtes.

Parmi ceux qui accompagnaient l'hon. ministre de la Colonisation, on a remarqué :

L'hon. R. Lemieux, solliciteur-général ; l'hon. J.-P.-B. Casgrain, sénateur ; Dr S. Desjardins, député de Terrebonne ; MM. Joseph Duhamel, député de l'Assomption ; Joseph Lafontaine, député de Berthier, Hector Champagne, député de Deux-Montagnes ; le Dr Bissonnette, député de Montcalm ; Chs.-Avila Wilson, C.R. ; L.-E. Geoffrion, ex-président de la Chambre de Commerce de Montréal ; Joseph Lamarche, avocat ; Alfred Pelland, du ministère de la Colonisation ; Ernest Paquet ; Alban Germain, avocat ; Arthur Plante, avocat et ancien député de Beauharnois ; Hector Authier et les représentants des divers journaux quotidiens français de Montréal et d'ailleurs.

M. le maire souhaita la bienvenue à ces hôtes distingués qui prirent place dans des carrosses préparés pour la circonstance. M. le maire était aussi accompagné de son conseil municipal, car on sait qu'il s'agit d'une démonstration civique, et non d'une réception politique. C'était la ville de Terrebonne qui faisait un nouveau ministre ; c'étaient des milliers de personnes qui, sans distinction politique, se réunissaient pour faire une ovation grandiose à un enfant du comté ; à celui que tous nos voisins se plaisent à considérer comme un joigneur et un travailleur de notre jeunesse canadienne-française ; à celui enfin qui se fait un devoir de marcher sur les traces des pionniers éminents qui ont illustré notre comté. C'est ce qui explique tout l'enthousiasme des milliers d'électeurs qui sillonnaient les rues de la ville de Terrebonne, samedi dernier.

L'honorable Ministre et tous les autres distingués visiteurs se rendirent, avec fanfare en tête, jusqu'à l'hôtel Leclair. Toutes les rues étaient pavisées avec un goût, un luxe remarquable. Pas une demeure qui n'ait ses drapeaux, ses lanternes, et des inscriptions de toutes sortes.

DISCOURS DE L'HON. M. PREVOST

L'honorable M. Prévost parle d'abord de l'émotion qu'il a ressentie en se trouvant dans la ville de Terrebonne, où il est né, et où reposent les cendres de son père et de sa mère ; pour lui, Terrebonne est un lieu de pèlerinage. Après avoir rappelé les luttes vives d'autrefois et avoir exprimé le bonheur qu'il ressent de voir que la vieille hache de guerre est enterrée, et que maintenant conservateurs et libéraux se donnent la main dans cette superbe manifestation.

M. Prévost rappelle ses jours d'enfance à Terrebonne ; il a conservé un souvenir vivant pour ceux qui ont illustré cette partie du comté, et c'est en termes élogieux qu'il parle des Lafontaine, des Chapleau, des Masson, auxquels il associe les noms de ceux qui restent comme MM. Thomas Lapointe, Aimé Masson, Moody et autres. Tous lui rappellent des souvenirs d'autrefois.

C'est après s'être arrêté à penser aux choses accomplies par ces vieux lutteurs que le nouveau ministre de la Colonisation a pris la détermination de faire quelque chose pour son pays, pour sa province. Il salue la grande figure du curé Labelle, le modèle des apôtres de la Colonisation. Il cherchera à marcher sur les traces de ce géant de la Colonisation. Et d'abord il veut la terre libre pour le colon libre.

Il a vu, dans son enfance, les difficultés et les durs labeurs du colon. Il sait combien le sort du colon mérite l'intérêt du pays. Pour assurer l'expansion de la race, il faut conquérir les Laurentides ; il faut les percer de grandes routes afin d'ouvrir à l'envahissement du défricheur les grandes et fertiles plaines d'au delà.

L'honorable M. Prévost dit qu'il arrive du Témiscamingue ; pour lui c'est une nouvelle province de Québec et il y a de la place pour des centaines de paroisses. Il a aussi visité le Lac Saint-Jean ; c'est un autre pays d'avenir pour les fils de nos cultivateurs qui devraient aller là plutôt que de s'expatrier aux Etats Unis.

L'orateur dit que sa politique est bien simple. Il veut 1o. Qu'un colon de bonne foi qui obtient un lot ne soit troublé par personne dans sa possession ; 2o. Que toute personne qui obtient un lot soit obligée de se conformer aux exigences de la loi sous peine de se voir confisquer sa concession au bout d'un certain temps fixé par la loi ; 3o. Dans les rares cas de difficultés entre marchands de bois et colons, que le faible triomphe du plus fort. Et M. Prévost continue : « J'aurai des réserves particulières où j'étudierai la colonisation avec 62 son particulier ; nos compatriotes des Etats Unis pourront venir s'y tailler un domaine. Dans ces réserves les terres seront vendues directement par mon département ; les détenteurs seront suivis de près ; s'ils sont sans colons de bonne foi, s'ils veulent spéculer, ils seront chassés impitoyablement. Nous aurons de ces réserves au Témiscamingue, au Lac Saint-Jean et dans le comté Labelle ».

M. Prévost dit qu'il s'est occupé du colon qui travaille aux chemins de colonisation ; à l'avenir, ce soldat de la hache sera payé tout comme l'ouvrier des villes \$1.50 par jour.

Un principe que le nouveau ministre de la Colonisation veut suivre est celui-ci : à l'avenir, dans les travaux des chemins de colonisation, les directeurs des travaux ne seront plus des gens de villes, mais des gens du nord qui connaissent mieux les besoins des régions de colonisation.

Puis l'honorable M. Prévost passe à un autre sujet non moins intéressant ; c'est celui des dépenses que fait le gouvernement fédéral pour la Colonisation dans l'ouest.

« Le gouvernement d'Ottawa, dit-il, dépense chaque année des sommes fabuleuses pour importer des colons de Russie, d'Angleterre, d'Écosse, de France et d'ailleurs. Mais j'espère que Sir Wilfrid Laurier se souviendra qu'il est de la province de Québec, de Saint-Lin qui touche presque au comté de Terrebonne ; qu'un jour il pensera à accorder de l'aide pour la colonisation dans la province de Québec et que sur les centaines de mille dollars dépensés chaque année, il laissera tomber quelques miettes pour notre province. J'ai confiance que mon appel sera entendu.

« Je suis prêt à travailler sans jamais m'arrêter et à dépenser tous mes efforts pour ma

province. Mais je voudrais comme récompense que, par l'augmentation du subside fédéral nous nous trouvions placés dans une situation qui nous permit de donner tout de suite des lots aux Canadiens-français qui reviennent des Etats-Unis, ainsi qu'aux autres colons, au lieu de les faire attendre cinq à six mois pour un lot. »

PECHE ET CHASSE

Au sujet des pêcheries et de la chasse, M. Prévost s'étonne de constater que l'Etat du Maine retire de ces deux chers un revenu de \$4,750,000 par année, que les autres provinces retirent de \$300,000 à \$350,000, tandis que cela ne rapporte que la somme ridicule de \$60,000 à la province de Québec. C'est un scandale national qu'il veut faire cesser ; dans ce but il convoquera un grand congrès des « sportsmen » pour discuter la question. Il est prêt à aider ceux-ci, pourvu que les « sportsmen » paient des revenus à la province.

« Avec un quart de millions, dit M. Prévost, nous pourrions aider l'agriculture et la colonisation. » Quant à la pêche aux filets, elle sera prohibée dans tous les lacs de la Province.

Le ministre termine par des considérations d'une haute éloquence sur l'avenir de notre race. Nous nous sommes trop fait dire que nous étions des ignorants et des inférieurs ; la fausseté de cette affirmation a été démontrée au Chambre par l'honorable M. Lemieux et autres, mais ne négligeons rien pour nous instruire davantage.

Tout notre avenir est là.

Il est probable que l'année prochaine la somme votée pour l'éducation, sera doublée. Armons-nous pour l'avenir !

Ce discours a été applaudi à outrance.

DISCOURS DE L'HON. M. LEMIEUX

L'hon. M. Lemieux, au nom de la jeunesse canadienne de la province, sans distinction de parti, félicite l'hon. M. Prévost de l'honneur qui lui a été fait lorsqu'il est devenu ministre. L'hon. M. Gouin a su couronner dignement le réel talent et le grand patriotisme du député de Terrebonne.

L'orateur a entendu les déclarations du ministre de la Colonisation et il doit dire qu'il adhère à tous les articles du programme exposé. Il veut que la province de Québec soit au moins autant que les autres provinces de la Confédération.

Comme l'hon. M. Prévost, il est d'avis que les provinces doivent profiter des surplus du gouvernement fédéral.

L'hon. M. Lemieux parle de ce que le Grand-Tronc-Pacifique fera pour la colonisation, des immenses industries qui se développeront le long de son parcours.

Les directeurs du Grand Tronc-Pacifique ont signé, ces jours derniers le contrat, pour la construction des 250 premiers milles de cette voie ferrée. Et M. Lemieux se croit en mesure d'annoncer que bientôt commencera la construction de la section de l'est.

Le Nord sera traversé par un second C.P.R. Il en résultera pour la colonisation de cette région des avantages inappréciables.

Le solliciteur général aborde ici la question du subside fédéral.

Il est injuste que ce qui crée la prospérité du trésor fédéral augmente la pauvreté des provinces. Ce système est néfaste pour les provinces, il faut qu'il cesse.

Connaissant l'opinion personnelle de Sir W. Laurier, celle des autres ministres, étant au courant du sentiment des autres ministres sur ce même sujet du subside fédéral, il n'hésite pas à dire que le jour n'est pas éloigné où le gouvernement d'Ottawa attaquera la question de manière à donner satisfaction aux provinces.

Il désire que la province de Québec soit autonome, puissante et forte, et il ne veut pas que le premier ministre de la province de Québec et ses collègues soient obligés de mendier des secours pour la colonisation, l'instruction publique, etc.

L'hon. M. Lemieux termine en félicitant les conservateurs de Terrebonne du beau témoignage d'indépendance qu'ils ont donné en se joignant aux libéraux pour acclamer l'hon. M. Prévost.

DISCOURS DE M. ARTHUR PLANTE

M. Arthur Plante, ancien député conservateur de Beauharnois, est heureux de saluer dans le nouveau ministre de la Colonisation un de ses meilleurs amis. Il s'incline devant le talent et le caractère de l'hon. M. Prévost et de l'hon. M. Lemieux. En voyant des hommes comme eux, on se sent plus fier d'être Canadien-français. Ce sont deux grands Canadiens qui n'ont pas dit leur dernier mot.

DISCOURS DE M. LE SENATEUR CASGRAIN

L'hon. M. Casgrain félicite le comté de Terrebonne d'avoir pour représentant un homme comme l'hon. M. Jean Prévost.

Il fait ressortir l'importance du département de la colonisation et la nécessité pour les Canadiens Français de s'emparer du sol, s'ils veulent conserver quelque influence dans la Confédération et résister au flot de l'immigration étrangère.

Le Grand Tronc-Pacifique, projet gigantesque conçu par notre grand chef, Sir Wilfrid Laurier, va ouvrir sur son parcours dans la province de Québec des territoires immenses à la colonisation. La vente de ces territoires, même à très bon marché, rapportera à la province des revenus incalculables dont on se servira pour tous les besoins de la colonisation, de l'instruction publique, de l'agriculture, etc.

DISCOURS DE M. HENRI MASSON

M. Henri Masson, un des conservateurs influents du comté de Terrebonne, est un ancien candidat. Il se plaît à rendre hommage au talent de l'hon. M. Jean Prévost.

« Il est des circonstances, dit-il, où le parti n'a plus à dire. Un homme intelligent est

o o o

Pour bien saisir la portée et comprendre les leçons de cette guerre russo-japonaise, il faut s'en rappeler le commencement et les causes avant d'en considérer la fin et les conséquences.

D'abord, faisons bien attention que c'est au sujet de la Corée et non de la Mandchourie que le Japon s'est battu.

L'indépendance de la Corée est d'une importance primordiale pour le Japon. Cela est évident pour tous ceux qui connaissent la topographie de ces deux pays.

Or, les Russes, ambitieux sans retenue, étaient en train de s'emparer et de la Mandchourie et de la Corée, après avoir escamoté Port Arthur aux Japonais.

Voyant l'influence russe s'étendre de plus en plus en Corée, le Japon ordonna aux Russes de quitter la Mandchourie qu'ils détenaient en dépit des traités.

Les Russes promirent d'évacuer la Mandchourie mais manquèrent à leur parole.

Finalement, exaspéré de tous les délais de la diplomatie, par la vue des troupes russes se massant sur les frontières nord de la Corée et par les préparatifs de guerre des flottes du Czar, à Port-Arthur, le Japon rompit les relations diplomatiques avec la Russie, le 6 février 1904.

C'était donc la Corée qui était l'objectif de la guerre.

Pendant un an et demi qu'a duré la bataille, les Japonais se sont couverts de gloire et ont marché de victoire en victoire.

Les Russes n'ont aucune action d'éclat, aucune victoire notable à leur crédit.

Les sujets du Czar ont combattu comme n'a gré eux, pendant que l'empire était en proie à la guerre civile.

Les sujets du Mikado, au contraire, ont soutenu la lutte avec un enthousiasme déclinant qui ne s'est pas démenti un seul instant.

Les Russes se sont montrés d'une faiblesse inconcevable ; les Japonais ont offert à l'admiration du monde des qualités militaires insoupçonnées.

Le traité de paix qui vient d'être conclu accorde au Japon plus qu'il ne demandait avant la guerre, puisque non seulement il assure son protectorat sur la Corée, mais encore obtient l'occupation de Port-Arthur, la cession du chemin de fer de l'Est des Chinois, l'évacuation de la Mandchourie par la Russie, et la moitié de l'île Sakhalin.

A son ennemi vaincu et épuisé le Japon n'a pas voulu exiger une indemnité de guerre.

Humiliante générosité, nous le répétons.

JEP.

Meli-Melo

Le baron Komura au Canada.

M. Fred. Cook, président de l'exposition d'Ottawa, a envoyé une dépêche au baron Komura à Portsmouth, N. H., invitant le délégué des Nippons à la conférence de la paix, à présider l'ouverture de l'exposition du 8 septembre.

M. Nosse, consul du Japon à Ottawa, a appuyé cette invitation d'une forte recommandation. Le baron Komura, ayant accepté l'invitation de l'hon. M. Scott, secrétaire d'Etat, visitera Ottawa sous peu.

Voyage ministériel.

Après avoir visité la vaste région du Témiscamingue puis celle du Lac Saint-Jean, l'hon. M. Jean Prévost est parti lundi dernier pour parcourir les régions de colo-

A TRAVERS LA VIE DE LA FEMME.

toujours supérieur à une nullité, rouge ou bleue.

Puis l'hon. M. Jean Prévost termina la série des discours en annonçant que le pont sur la rivière Jésus sera bientôt construit. On a rarement vu une démonstration aussi sympathique et aussi enthousiaste que celle de samedi dans la ville de Terrebonne. Ce qui laisse voir que tous les yeux du comté sont tournés vers le nouveau ministre de la colonisation dont le patriotisme saura faire beaucoup pour notre province.

CHRONIQUE

La mortalité infantile

Elle inquiète, avec raison, les autorités. On en recherche les causes, et on s'efforce de trouver un remède. De remède, je n'en ai pas. Mais je connais une cause probable de mortalité, que l'on pourrait peut-être supprimer. On connaît le système d'assurances populaires à l'usage des enfants : on verse dix centimes par semaine, et à la mort de l'enfant, les parents encaissent la prime. Or, cette combinaison offre un danger : celui de rendre avantageux pour certains parents, la mort de l'enfant assuré. Les journaux américains ont déjà poussé un cri d'alarme à ce sujet, et ont constaté des décès chez les enfants pauvres, objets d'une assurance populaire. Nous ne savons quels effets produisent ces assurances parmi nous ; mais comme elles existent et sont en faveur, du moins dans les villes, nous allons en dénoncer l'immoralité et le danger.

Le principe moral de l'assurance repose sur la légitime indemnité à accorder, en cas d'événements désastreux entraînant des pertes matérielles, aux personnes prévoyantes qui ont soigné de faire sur leurs revenus un prélèvement proportionnel aux risques qu'elles courent. Rien de mieux, et tant que ce principe ne couvre pas d'opérations inavouables, l'assurance, sous toutes ses formes, est un progrès excellent parmi les bons. Mais si la mort ou la destruction d'un capital devait donner un bénéfice à quelqu'un, si les catastrophes devaient être désirables dans certains cas, le système des assurances serait entaché d'immoralité et deviendrait un danger social. Or, il existe des compagnies financières qui prennent, dans les familles d'ouvriers, des risques d'assurances sur la vie d'enfants nés récemment, et même sur la vie d'enfants à naître. Moyennant un versement de 10 sous par semaine, ces sociétés s'engagent, en cas de décès des bébés, à verser aux parents une prime de \$100, ou plus si le paiement hebdomadaire a été plus élevé. Cette entreprise, ou plutôt cette combinaison, qui, avec des gens honnêtes et prudents, pourrait constituer une sage institution de prévoyance, prend petit à petit le caractère d'une œuvre inhumaine et quasi criminelle. C'est surtout avec des malheureux, des êtres insouciantes et misérables, dont les qualités affectives sont nulles, pauvres hères pour qui les marmots sont des charges, que se contractent de tels arrangements. Ainsi, pour ces gens égoïstes et froids, il est entendu qu'en cas de décès de leur enfant, ils toucheront une somme plus ou moins grosse, c'est-à-dire qu'ils deviendront plus ou moins riches si leur enfant meurt. Quelles tentations honteuses peuvent germer en ces cervelles obtuses, en présence d'un capital ainsi offert à la rapacité dans le cas de disparition plus ou moins rapide de leur rejeton. Puis quelle prime criminelle offerte pour la mort prématurée d'enfants qui sont destinés, somme toute, à constituer une richesse sociale de haute valeur. Je ne m'éleve nullement ici contre les caisses d'assurance et d'épargne. Ces institutions sont précieuses, mais à la condition qu'elles atténuent un coup matériellement sensible, ou qu'elles récompensent la vertu d'économie. Lorsqu'un chef de famille disparaît dans la mort, il est certain que les ressources des survivants sont annihilées ou considérablement réduites. Si le défunt a eu la sagesse de prévoir cet événement et d'en corriger les conséquences à l'aide d'une assurance, le péril est écarté et la veuve ou les enfants reçoivent une compensation de la perte matérielle que la mort leur a fait subir. Il en est autrement d'un enfant. Je suppose un enfant de dix ans, assuré pour \$100. S'il meurt, les parents touchent la somme. C'est bien, puisque c'est la conclusion d'une convention légale ; mais au point de vue philosophique, ne trouvez-vous pas qu'il y a quelque chose de répugnant dans le paiement, et surtout dans l'encaissement de cette prime qui a la prétention de réparer l'irréparable. En effet, quelle perte matérielle éprouvent les parents du fait de la mort d'un enfant ? Aucune, à moins que l'on ne compte comme une perte les sommes dépensées pour son éducation et son entretien jusqu'au jour de sa mort. Indemniser les parents pour une perte de cette nature, ce serait consacrer le principe fatal de l'éducation par l'Etat ou par des tiers. Ce serait la négation du devoir impérieux et sacré sur lequel repose notre société. Mais, cependant, si l'on ne veut tenir compte que des chiffres ; si l'amour paternel cède le pas aux dollars, il faut convenir que la mort de cet enfant, loin d'être une perte et un bénéfice, attendu que les parents doivent subvenir à l'entretien de l'enfant pendant de longues années encore, sans en rien tirer, et qu'à l'époque où celui-ci sera en état de faire face à ses besoins, et même au-delà, ou bien les parents seront dans la tombe, ou bien l'enfant se mariera. De toute façon les parents ne peuvent pas compter sur un rendement financier de la part de leurs enfants. C'est la loi commune, la loi naturelle, la loi morale à laquelle ils ont été soumis et à laquelle n'échapperont pas les enfants de leurs enfants. Une seule combinaison d'assurance sur la tête des enfants est admissible : celle qui leur constitue une dot. Il en est une autre encore, c'est l'assurance des frais funéraires. En dehors de ces deux combinaisons, tout système qui accorde une prime en argent aux parents est un système monstrueux, en ce sens qu'il incite les pères et mères à laisser mourir — ou à faire mourir — les enfants pour satisfaire leur cupidité. Il est des œuvres de surveillance et de protection en faveur des enfants abandonnés, œuvres dont l'utilité est indiscutable et les bienfaits étendus ; pourquoi n'y en a-t-il point pour surveiller les parents qui n'ont pas d'âme ? Ah ! que la presse de toute la Province devrait bien ouvrir une campagne moralisatrice contre les compagnies qui contractent de tels engagements, et entreprendre une lutte énergique contre les parents dénaturés qui "laissent mourir" leurs enfants pour une poignée de dollars. Mais c'est surtout à l'autorité qu'il appartient de déjouer les calculs monstrueux des parents sans entrailles, et de prendre des mesures propres non à punir les criminels, mais à prévenir les crimes.

HENRI ROULLAUD.

LETTRÉ DE FRANCE

Le Cabaret du Néant à Montmartre

[Pour L'AVENIR DU NORD]

Certes, le coin le plus animé de Paris, lorsque s'allument le gaz et l'électricité, c'est la Butte Montmartre si chère à l'homme de lettres et à l'artiste, coin pittoresque et typique de l'immense cité parisienne.

Je dinais, l'autre soir, chez des amis dans l'une de ces rues étroites et mal pavées qui montent à pic vers le sommet de Montmartre que couronne l'imposante basilique du Sacré-Cœur. Et le soir, une fois le café pris, nous dégringolons notre rue escarpée comme un sentier de montagne pour venir errer sur le boulevard extérieur. Le « Boulevard » est la promenade du désœuvré riche, le boulevard extérieur est hanté par l'enfant du peuple, l'étudiant aux souliers éculés et à la longue chevelure, par le bohème de la littérature et de l'art. Les bruyants cabarets de Montmartre, le célèbre Moulin Rouge et tous les « music halls » de second ordre battent ici leur plein de huit heures du soir à deux heures du matin.

Nous voici devant le Cabaret du Néant. — Le Cabaret du Néant ! Mais qu'est-ce donc ?

Entrons-y, chers lecteurs, et nous le verrons ensemble. Peint tout en noir, avec comme lugubre enseigne une tête de mort et deux os en forme de croix, il n'a pas un abord absolument folichon, le « Cabaret du Néant ». Nous poussons les sombres tentures qui drapent la porte et nous pénétrons dans un caveau éclairé par une lumière blafarde et verdâtre venant de la voûte et qui prête à nos physiognomies un aspect terreux et cadavérique. Un garçon s'empresse à nous servir. Mais ce garçon, grand ciel, quel est-il ? Un croquemort ! Et quelle funèbre litanie nous répète-t-il d'une voix sépulchrée !

— Entrez, mes amis, dans le royaume de la mort, vous êtes fichus. Quel poison faut-il vous servir ? De la salive de tuberculeux, des déjections de cholériques, des bacilles du microbe du typhus, de l'eau corrompue dans laquelle ont séjourné des sangsues gorgées de sang ! Dites, choisissez bien la dernière boisson que vous devez goûter avant votre « crevasion ».

Si vous avez les nerfs sensibles, il se peut qu'après ce boniment, vous vous enfuyiez du Cabaret du Néant en vous bouchant les deux oreilles. Mais nous ne nous laissons pas ébranler pour si peu et, bravement, nous prenons place à une table, non, pardon, à un cercueil posé sur des tréteaux et sur lequel on apporte notre consommation : tout banalement, c'est de la bière, mais la lumière d'en haut lui donne une teinte verdâtre qui a tout l'aspect d'un breuvage à la Borgie.

D'autres consommateurs, des Anglais et des Américains pour la plupart, sont attablés devant d'autres cercueils, tandis que des hommes en costume de bure qui simulent des moines de l'Inquisition psalmodient les prières des morts. Le lustre se compose de plusieurs crânes reliés entre eux par des fragments de vertèbres et des débris d'humérus ; autour de la pièce sont alignés de grands squelettes en pied portant à la main des torches qui brûlent avec une odeur écœurante de résine. Sur les murs sont de grands tableaux : une ronde échevelée au Moulin Rouge, un Pierrot chantant une sérénade à une jolie Colombine, Roméo et Juliette enlacés sur un balcon fleuri de roses. Mais petit à petit, au son d'une musique lugubre et mystérieuse, le décor des tableaux change, le cakewalk échevelé du Moulin Rouge devient une hideuse danse de la mort, car, soudain, les femmes perdent les roses de leurs joues, les hommes se déchaînent et bientôt tous ne sont plus que des squelettes évoluant en une grotesque et macabre pantomime. Pierrot et Colombine, Roméo et Juliette à leur tour se transforment en des charpentes d'ossements, et tout, en ce lieu funèbre, nous rappelle que la mort impitoyable nous guette et transformera nos joies, notre travail, notre amour, en ces grimaçantes

effigies dont le cliquetis des os qui dansent nous glace le cœur.

Bientôt, procession funéraire, et, armés de cierges, nous passons par des voûtes souterraines dont les murs suintent je ne sais quelle horrible odeur de charnier et de corruption féide et toujours les chants de mort résonnent à nos oreilles. Mais voici un autre arrêt : nous prenons place dans une vaste salle à l'extrémité de laquelle s'élève une sorte de scène sur laquelle est dressé debout un cercueil vide. L'un des spectateurs est instamment prié de monter sur l'étrépage et de prendre place dans le cercueil.

Lorsqu'un esprit aventureux se rend à l'appel, on l'introduit dans le cercueil puis on lui ramène jusque sous le menton le suaire mortuaire, une musique étrange, wagnérienne se fait entendre sous les échos des sombres voûtes, et l'on voit les traits de l'homme dans le cercueil se tirer, s'allonger, se décomposer : les chairs deviennent violacées, les yeux mornes et éteints. Il nous semble assister à l'agonie et à la décomposition d'un être humain ; une immense angoisse nous étend le cœur.

Mais c'est un meurtre qu'on commet ! Nous voulons protester, hurler notre indignation. D'un sourire, notre hôte et notre guide, un habitué de ce lieu troublant, nous arrête : — Mais vous le savez, tout ceci n'est qu'un jeu de miroirs habilement ménagé. Calmez vos appréhensions !

A ce moment le linéol tombe à terre et il ne reste dans le cercueil qu'un squelette hideux. Mais, ô prodige, le mort ressuscite, les chairs recouvrent de nouveau les os dénudés, la couleur revient aux lèvres du cadavre, le linéol l'enserme de nouveau, et soudain il quitte sa funèbre prison et, souriant, s'avance au milieu de nous et reprend sa place parmi les spectateurs.

Entre des rangées de monuments funéraires, nous sortons de ce lieu sinistre et nous respirons plus à l'aise sous la voûte du firmament étoilé, et il nous semble bon d'entendre à nouveau le brouhaha et le tumulte de la vie parisienne. Des profondeurs de la tombe, nous renaissions à la vie et à la sève bruyante qui anime la butte de Montmartre à toute heure de la nuit et du jour.

LILY BUTLER

PAS NECESSAIRE DE SOUFFRIR DE L'ASTHME

Cette affreuse maladie peut être complètement guérie en inhalant du catarrhozone, un antiseptique végétal qui détruit les germes de la maladie. Catarrhozone est inhalé par la bouche par un inhalateur de poche convenable, et après avoir pénétré les plus petites cellules à air il est exhalé tranquillement par les narines. Il arrête la toux, rend la respiration régulière et enraye l'asthme si radicalement que le corps qu'il n'y revient plus. Ne souffrez plus de l'asthme. Employez Catarrhozone, il vous guérira promptement. Grand dimension \$1. Petite, 25 cents. Chez tous les droguistes ou chez Pulson & Cie, Kingston, Ont.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Le moulin à vent

Coiffé de son bonnet pointu, Déployant sa longue envergure, Le vieux moulin comme un augure Demande au ciel : « Quel temps fais-tu ? » Et le meunier, blanc de farine, Tantôt sifflant, tantôt rêvant, Semble toujours faire le vent, Du bout de sa large narine. Le vent souffle, il s'est levé tard ; Tourne moulin, de les bruits d'ailes Effraie les hirondelles Qui s'assemblent pour le départ... Tourne, tourne, voici la brise... Et, de loin, le regard surpris Voit l'énorme chauve-souris Tournoyer dans la brume grise.

CAMILLE DELTHIL.

Nouvelles de Québec

(De notre correspondant particulier)

Québec, 30 août 1905. — Une requête se signe actuellement à Québec pour nommer M. Parent à la mairie. M. H. Parent et l'hon. M. Turner travaillent en faveur de l'ex-premier ministre et sont en tête de ceux qui font circuler cette requête.

Vendredi prochain, au club de La Garrison, sera donné le banquet des citoyens au prince Le de Battenberg. Un grand nombre de québécois distingués y assisteront. Une cinquantaine d'hommes du 8e bataillon ont été choisis pour faire une garde d'honneur au Prince, à ce banquet.

Le Soleil d'hier consacre un article élogieux à l'hon. M. Prévost au sujet de la colonisation. Entr'autres choses il dit que le ministre de la Colonisation tient en honneur les deux nobles devises suivantes : « Je veux le colon libre sur la terre libre », et aussi celle-ci : « Je veux que la Province de Québec soit le paradis des sports, mais les étrangers devront payer pour avoir le droit de pêcher dans nos lacs et chasser dans nos forêts ». Ces deux devises font certainement honneur à l'hon. M. Jean Prévost et nul doute qu'il les mettra en pratique car son énergie est proverbiale.

Les quais des scieries Prieur, au Lac Saint-Jean, ont été totalement détruits par un incendie. Ces quais étaient situés sur la Métacabochouan. Les dommages sont considérables. Le moulin a été épargné, parait-il, grâce à l'énergie du corps des pompiers de Québec.

M. Edouard Bélisle, propriétaire de L'Opinion Publique, de Worcester, Mass., était de passage en cette ville hier, en route pour le Saguenay.

L'hon. M. Jean Prévost et le Dr Morisset, député, sont partis de Québec, lundi, pour aller visiter les régions de colonisation. Ils étaient hier à Beauceville.

Les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine

Elles préviennent et guérissent les diverses maladies qui affectent les enfants à cette époque de transformation : LES PALES COULEURS, LA DANSE DE SAINT-GUY, L'ARRET DE CROISSANCE, ETC. Elles donnent de l'appétit, facilitent la digestion et provoquent aussi un sommeil réparateur.

En combattant la faiblesse du sang, elles amènent rapidement des modifications heureuses chez les constitutions délicates. Plus tard, à l'époque où la fillette cesse d'être enfant pour devenir femme (à la puberté), on trouvera dans l'usage des PILULES ROUGES, un puissant moyen pour combattre les troubles que l'on constate si fréquemment chez les jeunes filles : PERIODES DOULOUREUSES, retardées ou trop abondantes, MAUX DE TETE ET DE REINS, TROUBLES NERVEUX, HYSTERIE, FAIBLESSE, GONFLEMENT DU VENTRE, EVANOUISSEMENT FREQUENTS, parfois PERTE DE SOMMEIL, en un mot tous les maux occasionnés par le fonctionnement défectueux de leurs organes essentiels.

L'arrêt, l'excès, l'irrégularité des périodes affectent les forces morales et physiques d'une jeune fille, et dans ce cas, comme d'ailleurs dans tous ceux où la femme est touchée dans ses organes intimes, les Pilules Rouges rendent des services inestimables, font disparaître toutes ces misères et ces troubles et ne tardent pas à faire, de jeunes filles faibles et anémiques, des personnes fortes et robustes; les joues deviennent roses, les yeux clairs, et cet air de vigueur et de gaieté, qui est toujours l'apanage d'une santé parfaite, revient bien vite.

Ce que les Pilules Rouges font pour les femmes lorsqu'elles sont fillettes ou jeunes filles, elles le feront aussi pour elles plus tard dans la vie.

Les femmes employées dans les magasins ou dans les manufactures, les ouvrières, les ménagères, en raison de leurs occupations, soumises à un travail pénible exigeant une longue station debout dans des endroits malsains, obligées de lever de pesants fardeaux, sont toutes, par là-même, exposées au "beau mal". Un surcroît de travail ou une fatigue prolongée ont pour effet la congestion ou le dérangement des organes et amènent cette maladie.

C'est un fait acquis que, de la santé plus ou moins florissante de la mère dépendra la constitution du bébé à venir.

Une femme qui doit devenir mère ne saurait donc prendre trop de précautions pour conserver sa santé.

L'hon. M. Emerson, ministre des chemins de fer, était, samedi dernier, à la Rivière du Loup, pour visiter les usines de l'Intercolonial à cet endroit.

La Québec Paper Bag Co est en faillite. Le passif est de \$25,000 et l'actif de \$13,000 environ. Les principaux créanciers sont les MM. Ford, de Portneuf.

La Fête du Travail sera célébrée cette année à Québec. Une excursion pour Montréal a été organisée par la puissante compagnie R. & Ontario Nav. Un grand nombre de personnes de Québec iront à Montréal le 2 septembre pour assister à la Fête du Travail qui y sera célébrée avec grande pompe.

ROLAND.

Ste-Agathe-des-Monts

28 août. — Sa Grandeur Mgr. l'archevêque T. Duhamel a béni hier la pierre angulaire de notre nouvelle église.

La cérémonie a été imposante. Environ trois cents personnes y assistaient. Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé DeLadurantay, curé de Saint-Jérôme et l'un des plus éloquents prédicateurs du Bas-Canada.

Le chant, à la fois simple et solennel en circonstance, a été très bien exécuté. Mgr Duhamel, notre zélé archevêque, a aussi prononcé une courte allocution qui a été fort goûtée.

Un trône d'honneur était érigé au milieu des fondations de la nouvelle église, d'où présidait le vénérable prélat, ce qui donnait à la fête un cachet des cérémonies de la primitive église.

Beaucoup de membres du clergé y assistaient.

Remarqués dans la foule : MM. les abbés P.-A. Branst, du Petit Séminaire de Sainte-Thérèse ; P.-C. Filion, curé de Saint-Adolphe de Howard ; le Rév. Père Charles, de l'Ordre des Franciscains ; M. l'abbé P. St Pierre, curé de Saint-Sauveur des Monts ; M. Siméon Monette, entrepreneur de la ville Saint-Jérôme, constructeur de l'église ; Son Honneur M. le maire Parent, du village de Sainte-Agathe des Monts, Donat Godon, marchand, John Cecil, M. Geoffroy, etc.

L'offrande a été générale et abondante. La fête a été magnifique et a été rebâussée par le passage ici du second régiment d'artillerie canadienne, qui est installé sur une des collines avoisinantes de notre village. Il y a eu plusieurs salves de canon tirées en l'honneur de notre fête. L'écho de nos montagnes a répercuté ces éclats de joie.

La fête a été une fête religieuse et canadienne. Les deux éléments anglais et français lui ont apporté leur gracieux concours, et le succès en a été magnifique.

Nos remerciements les plus sincères à notre vaillant curé et à M. Wilson Smith, ex-maire de Montréal, qui ont le plus contribué au succès de cette fête.

BAUME RHUMAL

Dans les affections des voies respiratoires il n'est pas de guérisons plus promptes et plus radicales que celles opérées à l'aide du Baume Rhumal.

Le Dr Achille Forest, dentiste, est chez le Dr Berthiaume tous les samedis. Venez le consulter.

Habits légers et confortables

La seule excuse pour souffrir dans un habit pesant et doublé, par ces jours de chaleur, est le manque d'élégance qui se trouve, généralement dans tous les habits d'été.

Les habits "Semi-ready," pour les chapeaux, sont faits avec autant de soin et d'élégance que nos meilleurs habits. Les épaules et les manches seules ont une doublure; et par un travail d'aiguille et de fer chaud, on leur a assuré l'élégance du style.

Prix, \$10 à \$15. 506f

Semi-ready Tailoring

J.-D. QUAY,

Agent, Saint-Jérôme

CACHETS DU Dr FRED. J. DEMERS

CONTRE LE MAL DE TETE. Leurs effets sont d'une efficacité merveilleuse contre tous maux de tête, migraine, névralgie, fièvre ou grippe. Exigez le nom sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt 1157 St-Laurent Montréal.

A VIE HEUREUSE, Revue féminine illustrée.

La plus belle revue de genre, publiée par la Librairie Hachette & Cie, à Paris. Abonnement à l'étranger : \$1.80 par an. S'adresser à Paris ou au bureau de l'Avenir du Nord.



SYNOPSIS DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située, ou, si le homesteader le désire, il peut, sur demande au ministre de l'Intérieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou à l'agent local être autorisé à faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

- (1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.
- (2) Si le père (ou la mère, si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.
- (3) Si le colon tient fon et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur ladite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W.-W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

Deux excursions des récoltes au Lac St-Jean

Les mardis, 19 et 26 septembre prochain. Départ de Québec à 8.15 hrs. a. m. Prix du passage : \$1.50 de Québec à Roberval ou à Hébertville et retour, 2ème classe. Des billets de 1ère classe au taux de \$2.50 aller et retour seront vendus avant le jour de chaque excursion aux cultivateurs seulement. Les membres de Québec de la Société de Colonisation du Lac Saint-Jean, qui auront payé leurs souscriptions pour l'année courante (1905-06) auront droit de faire partie du voyage.

Les billets seront bons pour le retour dans l'intervalle de 30 jours après la date du départ de chaque excursion. Les dames peuvent aussi faire partie du voyage. Les enfants de 5 ans et au-dessus paient le plein prix du billet d'excursion. Prière de faire part de ces détails à vos amis et obligé

Votre tout dévoué, RENE DUPONT, Agent de colonisation.

Chemin de fer Q. & L. St. J., Québec.

Nouvelles de Saint-Jérôme

— La semaine dernière, Melles Cécile et Juliette Prévost firent à Villebois un joyeux pique-nique auquel prirent part une quinzaine de jeunes filles.

— Le 26 du courant avait lieu à Sainte-Agathe une excursion du 2ème régiment de l'artillerie canadienne. La fanfare, « L'Harmonie », sous la direction de M. Ed. Hardy, était aussi à bord du train et laissait entendre de la très jolie musique sur son passage.

— « LAURIER ET SON TEMPS », par L. O. David, en vente à la librairie J. E. Prévost fils. Prix, 25 c. Édition de luxe, 50 c.

— Melle Sarah Bellise, fille de M. Nap. Bellise, instituteur de Montréal, était de passage ici le 26 du courant, chez sa tante, Mme Vve J. Gauthier.

— Mme Ph. Gauthier, du Nominique, était aussi en notre ville la semaine dernière.

— Le lundi soir, 28 du courant, au départ du train de 5.30 hrs. du soir pour Montréal, un homme voulut prendre le train pendant que ce dernier était déjà en mouvement. Il fut aussitôt renversé et se releva heureusement, sans égratûre. Mais l'individu la certes échappé belle; si son coude n'avait pas touché le char qui le frappa en le repoussant sur le trottoir, il serait glissé sous les roues, et nous aurions encore à enregistrer une perte de vie causée par une grave imprudence.

— La plus belle chaussure du jour, fabriquée par Frank W. Slater THE STRIDER. En vente chez J.-D. Fournier, agent local, Saint-Jérôme. Aussi habits confectionnés, de toutes grandeurs.

— La semaine dernière, Mme T. Lecours et ses deux filles Denise et Albertine, de Montréal, ainsi que Melles Diana, Florida, Bernadette et Bertha Limoges, de Saint-Jacques, étaient en visite chez Mme Vve H. Sigouin.

— Le dimanche, 27 du courant, l'orchestre Jérôme a donné un concert au Jardin Labelle. Une foule nombreuse était sur les lieux pour applaudir la musique. Malheureusement la température était trop froide, et nos musiciens ne purent exécuter leur programme avec toute la justesse et la précision voulues, les instruments à cordes subissant de trop vives réactions.

— M. Joseph Savard et sa famille ainsi que MM. Jean Bouzelli et Jean Sigouin, de cette ville, sont allés camper au Lac des Îles, pendant trois jours cette semaine.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hotel Bellevue tenu par M. Eugene Ladouceur, est très recommandable sous tous les rapports.

— Site enchanteur, vue superbe de la rivière du Nord; 118 et 123, rue Labelle, rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses et confort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

— On nous apprend qu'un M. Fontaine, Canadien français, de North Attleboro (E. U.), a l'intention de venir établir une manufacture de ressorts. Il doit s'adresser sous peu à notre conseil de ville pour demander une exemption de taxes d'affaires et de taxes d'eau comme locataire. La faveur que demande M. Fontaine est minime et nous croyons que le conseil serait approuvé de tous s'il la lui accordait.

— L'évêque de ce diocèse sera en notre ville vers la fin de septembre pour bénir, d'une manière officielle et grandiose, le nouveau couvent des SS. de Sainte-Anne. Nous donnerons plus de détails touchant ces fêtes projetées, dans un autre numéro.

— Le mardi, 29 du courant, Melle Jacqueline de Martigny donnait chez elle un « garden-party ». Quinze gracieuses fillettes passèrent des heures délicieuses dans l'île superbe où se trouve la demeure de M. C. de Martigny. Mme et Melle de Martigny reçurent leurs invités avec beaucoup de grâce.

— Allez acheter votre tapisserie et vos stores (blinds) à la librairie J. E. Prévost fils. Choix unique. Prix excessivement bas.

— M. Henri Roulland, de la Presse et chroniqueur de l'AVENIR du Nord, était de passage en cette ville, dimanche dernier.

— La rentrée des élèves au collège de cette ville aura lieu le 4 septembre pour les pensionnaires et le 5 pour les externes.

— La rentrée au couvent des SS. de Sainte-Anne est fixée au lundi, 4 septembre.

— Plusieurs de nos jeunes concitoyens nous quitteront aussi bientôt pour reprendre leurs cours, au séminaire de Sainte-Thérèse, au Mont Saint-Louis, à l'Université Laval et ailleurs.

— M. Callagher, du collège de Sainte-Thérèse, est en promenade chez son frère, M. A. Maillé, de cette ville.

— Mme Jos. Demers, demeurant à Québec, est en promenade avec son bébé chez sa mère, Mme O'Sullivan.

— A vendre: Belle ferme de 350 acres, sur la Rivière du Nord, paroisse Saint-Jérôme, formant deux établissements. Prix et conditions faciles. S'adresser à J. E. Parent, N. P., Saint-Jérôme.

— Dimanche dernier avait lieu à Saint-Casut un gentil pique-nique auquel prirent part: Mme Jos. Doré, Melles Flore et Fernande Crevier, A. Houle, Bertha Debien, Bernadette Martel, G. Doré, ainsi que MM. Jos. Doré, Raymond et Joseph Brissette, Chs. et Philippe Crépeau, M. Gougeon, etc.

— Nos joyeux excursionnistes rencontreront là plusieurs de Sainte-Thérèse. On s'amusa ferme pendant plusieurs heures et tous en conservent un précieux et doux souvenir.

— Le lundi, 28 du courant, avait lieu chez M. J.-D. Guay une soirée intime des plus récréatives. Étaient présents:

— Melles Jeanne Rolland, Marie-Joseph Matte, Marguerite et Rose Gibault, Rose Bélaner, Georgine, Blanche et Alice Fournier, Cécile Vézina, Marguerite Richard, Marie-Anne Guay, Marie-Virginie Guay, Mme Guay, etc. Et MM. Alphonse et Joseph Gibault, Georges Léonard, Albert, Jean et Paul Simard, Achille Rolland, Achille et Henri Parent, Albert et Adrien Beaudry, J. Beaudoin, etc.

— Pour l'ouverture des écoles, on trouvera à la Librairie Saint-Jérôme, près des bureaux du notaire Parent, un assortiment considérable de livres d'écoles, de cahiers nouveaux, etc. à des prix très bas. Une visite est sollicitée.

— Dimanche dernier avait lieu sur le terrain du collège deux parties de baseball entre les clubs « Pointe Saint-Charles » et « Le Jérôme ».

— La première partie se termina avec un score de 9 à 2, dit-on, en faveur des « Pointe Saint-Charles ». On commença aussitôt une seconde partie qui tourna aussi contre « Le Jérôme ». Avec l'automne notre club est contraint de voir pâlir son étoile...

— L'hon. Damien Rolland, récemment revenu d'Europe, était chez son frère M. J.-B. Rolland, mercredi. A l'occasion de son heureux retour et de sa visite à Saint-Jérôme, les employés de la fabrique Rolland lui ont présenté une adresse qui fut lue par M. J.-B. Laplante.

— L'hon. Damien Rolland exprima la grande joie que lui causait cette marque de respect et de sympathie.

— Le 30 du courant avait lieu chez M. Chs.-Ed. Marchand, avocat, un « surprise party », organisé par Melle Jeanne Rolland. Un grand nombre de jeunes filles et de jeunes gens étaient présents.

— Nous apprenons avec regret que Mme J.-B. Rolland s'est cassé d'assez graves contusions à la jambe en descendant de voiture. Nous faisons des vœux pour son prompt rétablissement.

— MESSIEURS — En vue de combler une lacune dans le commerce, j'ai le plaisir d'annoncer la vente des Hardes faites «Campbell». Les meilleurs et pour le style et pour la qualité, dans toutes les grandeurs, gros et petits.

— De plus je prends les ordres sur commande livrables sous huit jours. Coupe parfaite. Les échantillons à la disposition du public.

— La ligne de chemin de fer qui conduit à la manufacture Rolland, est presque terminée. La Cie du Pacifique est à construire la gare sur cette nouvelle petite ligne.

— MM. les abbés Caisse et Beuparant ont été à visiter les exercices de la retraite cette semaine, à Montréal.

— Nous regrettons d'apprendre que Melle Emma Desrosiers a été prise d'une attaque de paralysie ces jours derniers. Mais heureusement, Melle Desrosiers prend du mieux aujourd'hui.

— Le 13 septembre prochain, aura lieu en cette ville, au Palais de Justice, une séance du conseil de comté.

— Deux individus de Labelle ont été accusés de s'être introduits, durant la nuit, chez M. Napoléon Rochon, de Piedmont, avec intention criminelle. Ils ont comparu ici cette semaine, devant le juge de Paix Octave Bélanger. Ils avaient comme avocat M. C. de Martigny, celui de M. Rochon était M. Thibaudet Rinfret.

— Mardi l'audience fut ajournée au lendemain, alors que la plainte fut abandonnée faute de preuves d'identification.

— Cette affaire avait soulevé beaucoup d'intérêt dans le public qui a suivi l'enquête en grand nombre.

— Nos compliments à M. Henri Rolland qui vient d'être nommé Commissaire de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne.

— L'on est à faire signer des contrats par les contribuables pour les engager à prendre leur éclairage électrique des usines que la corporation a l'intention de construire d'ici à peu. La grande majorité des contribuables semble favorable au projet.

— M. James Dunnigan, chef de gare ici, depuis quelques années pour la compagnie du Grand Nord, vient de nous laisser pour aller prendre une position en bas de Québec. Nous regretteront ce départ, car M. Dunnigan n'a su que se faire des amis ici. Il est remplacé par M. Frank Savard d'ici devant teneur de livres à la compagnie Canadienne de caoutchouc à Montréal.

— M. Madame et Melles Dorion, de Montréal, étaient en promenade dimanche, chez M. S. G. Lavolette.

— En allant conduire un prisonnier à Sainte-Scholastique, la semaine dernière, M. Théodore Grignon, huissier et M. Benjamin Gougeon, qui conduisaient les chevaux ont été victimes d'un accident qui heureusement n'a pas eu de suites fatales.

— Les chevaux ont pris le mors aux dents et le timon s'étant échappé les voyageurs furent rejetés hors de la voiture. Ils en ont été quittes pour quelques contusions.

— M. Henri Rolland est revenu d'un voyage fort intéressant dans le golfe Saint-Laurent.

— Il a visité les Sept Îles, la grande pulperie de Clarke City et s'est rendu à la nouvelle station de pêche à la baleine. Il s'y prend en moyenne deux de ces cétacés par jour.

A LOUER

— Une grande maison avec cour et dépendances, située au centre même de la ville de Saint-Jérôme, sur la rue Labelle.

— Ancienne demeure de Mme André Lapierre. S'adresser à M. J.-E. Prévost.

P.-B. GOODMAN

ECURIE DE LOUAGE

Voitures légères, Bons Chevaux, Ponne, à la disposition du public, aussi une AUTOMOBILE pouvant porter quatre personnes.

55, rue Sainte Anne,

EN FACE DE L'HOTEL BEAULIEU, SAINT-JEROME

— LA RENAISSANCE LATINE — Revue mensuelle, politique et littéraire. Directeur Constantin de Brancovan. Abonnements: un an, \$4.80; six mois, \$2.60 25, rue Boissy d'Anglais, Paris [France]

— L'AUTORITE, — Journal quotidien, fondé par Paul de Cassagnac, et dirigé par ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac. Abonnement: Six mois, \$3.60; un an, \$7.00 4 bis, rue du Bouloi, Paris, France.

— J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, — (A. D. 1714) actif \$2,350,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

RENTREE des Classes

La librairie J.-E. Prévost fils vient de recevoir un nouvel assortiment de fournitures pour écoliers :

Livres, Cahiers, Plumes, Crayons, Etc., Etc.

Une imprimerie très bien outillée est jointe à l'établissement.

On y exécute, à prix modérés, toutes sortes d'impressions.

Prix très bas et qualité supérieure



Ranges «PRINCE CRAWFORD»

Avec ou sans réservoir en Chêne épicé, Indicateur pour la Chaleur, Réborés en acier nickelés, Dessus polis faciles à entretenir.

Nous faisons aussi les CHARRUES

Ecrivez pour nos catalogues et la prix du gros.



COURS de M. de KERMENO

PREPARATION AUX EXAMENS

Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire, Service Civil, Génie Civil

COURS CLASSIQUE COMPLET en QUATRE ANS

Seule institution de ce genre régulièrement organisée.

Ecrivez pour demander le prospectus.

Telephone Bell Est 1720

1525 Rue ONTARIO - MONTREAL

Nouvelles de partout

(De nos correspondants particuliers)

Sainte-Scholastique

— 30 août.—Les funérailles de Mme Veuve André Gratton ont eu lieu mardi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

— Les amateurs de courses de notre village, mis en veine par le succès de leurs amis de Sainte-Eustache, ont décidé de nous donner de grandes courses dans le cours du mois de septembre. Les hôteliers de notre ville sont à la tête du mouvement et ont retenu les services de M. Jos Damoulin pour leur secrétaire.

— Nous sommes absolument sans lumière de puis mardi dernier, et il paraît qu'il en sera encore ainsi pendant un long mois. Par le temps sombre que nous avons, ce n'est pas gai de sortir dans les rues le soir, sans le fanal du bon vieux temps, autrement, gare aux trous de nos trottoirs, et ceux qui passent savent s'il y en a des trous.

— Un certain sport de notre village bien connu pour sa passion de la chasse, n'a pas aimé l'entre-fiellet suivant, paru dans un journal de Montréal:

«Saint Benoît, 19 août.—Dimanche dernier avait lieu à Saint Benoît, le deuxième et dernier concours pour la saison de tir aux pigeons. Plusieurs bons tireurs de Saint Benoît et de Sainte-Scholastique y prirent part. Nous avons le plaisir d'annoncer que le titre de champion est resté à l'un de nos jeunes concitoyens, M. Rodolphe Vaillancourt, qui a abattu les pigeons avec une prodigieuse habileté. M. Vaillancourt est un jeune homme, mais il sait manier la carabine comme les chasseurs de la fable. Il a lutté victorieusement avec les meilleurs tireurs. Nous l'en félicitons.»

— Le correspondant du grand quotidien a été trompé sur les qualités de M. Vaillancourt comme tireur et il aurait dû ajouter que deux ou trois concurrents ont obtenu le même résultat que lui et que le détail seul, comme ça se pratique entre enfants, lui a donné la chance, mais de là à être proclamé champion par l'ami Arthur, zut. Notre sport ne l'entend pas de cette façon et aussi me charge-t-il de protester en son nom et au nom de ses camarades francs tireurs comme lui, qui sont prêts à rencontrer M. Vaillancourt sur n'importe quel terrain avec pigeons vivants ou pigeons en pierre, mais qui fonctionneront bien. A quant le prochain concours, messieurs de Saint-Benoît!

— La lettre qui suit m'a été donnée par un monsieur dont la maison vient de brûler et qui dit plus que bien des discours inutiles de certaines personnes de notre village:

Sainte-Scholastique, 24 août.

Il existe un grand malaise dans notre village, depuis le feu qui vient de nous visiter.

On lance une quête pour les brûlés de Sainte-Scholastique! Oh! oh! Les sympathies sont minces pour ceux qui se fient sur la Providence et sur la queue au chapeau tendu, les uns pour se protéger contre l'incendie, les autres pour le relèvement de leurs maisons détruites.

La Providence!! on a raison de compter sur elle, mais à mon avis, un bon jet d'eau, dans le bon temps, lui aide joliment, et empêche la quête à la cloche de bois.

N'écoutez plus ces choses-là dans les journaux, nous sommes assez ridicules comme ça. Si on ne veut pas se protéger comme tout le monde, que l'on grille au moins héroïquement sans se plaindre, et surtout sans quêter.

D'ailleurs, dans quel chapeau allons nous verser notre obole?

Est-ce M. le conseiller Vermette ou M. le conseiller Legault, qui sera chargé de relever le crédit de cette bonne Providence, qui vient de leur jouer un si vilain tour, en ne les avertissant pas au moins huit jours d'avance, qu'elle allait allumer le feu dans un des coins du village?

Un brûlé.

M. le maire Ethier a convoqué pour cette semaine une assemblée des contribuables du village pour discuter les moyens à prendre pour empêcher les incendies comme celui que nous avons eu la semaine dernière. Nous espérons que cette conférence aboutira à quelque chose et que les citoyens adopteront le moyen le moins dispendieux et le plus sûr pour nous prémunir contre le feu.

Ti Ta Ta.

GUERISON PARFAITE POUR BRONCHITE

Cette maladie ne peut être guérie que par un remède qui atteigne les parties malades avec l'air respiré parce que la nature n'a fait ses organes que pour les passages de l'air et du sang, pulvérisateurs de même que Nerzville ne manque pas car il va là où l'air aspire et la vapeur guérissante antiseptique est sûre d'atteindre la partie affectée. La Nerzville est inhalée par la bouche et après avoir passé à travers chaque cellule à air des organes respiratoires est tranquillement inhalée par les narines. La Nerzville protège, guérit, les surfaces enflammées, soulage la congestion, chasse l'inflammation et guérit parfaitement les affections des bronches.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sainte-Thérèse

— Les révérends S. Lonergan et E. Duguay, accompagnés du Dr Thuot et de M. L. Braun, organiste, tous de New-Bedford, Mass., sont de passage chez M. W. Lonergan. Ces derniers ont fait le voyage de New-Bedford à Montréal en automobile. Ils en furent enchantés. Ils retourneront ces jours-ci.

— Nous avons appris avec peine la mort de M. Louis Labonté, brave cultivateur de cette paroisse, à l'âge de 69 ans. Nos condoléances à la famille éplorée.

— Mlle Berthe Prud'homme, M.-A. Charbonneau, S. Dubé, MM. E. Desroches, J. Nolet et R. D'Artois, étaient en promenade chez M. le notaire Desroches ces jours derniers. Ils étaient accompagnés de Mme J. H. Gohier, de Westmount.

— La rentrée des élèves dans nos différentes maisons d'éducation aura lieu les premiers jours de la semaine prochaine.

— On annonce pour lundi prochain, le 4, des courses qui promettent d'être intéressantes. Avis aux amateurs de ce genre de sport.

Enfants malades

Il meurt plus d'enfants durant les chaleurs qu'en tout autre temps de l'année. Leur vitalité, alors, est rendue à son point le plus faible et une attaque de diarrhée, de choléra infantum ou d'affection stomacale peut devenir fatale en quelques heures. Voilà pourquoi aucune famille où il y a de jeunes enfants ne devrait manquer d'une boîte de Tablettes Baby's Own lesquelles guérissent promptement toutes les affections stomacales et intestinales. Si on donne ces Tablettes à un enfant en bonne santé, elles préviendront ces maladies et le maintiendront bien et fort. Mme Joseph T. Pigeon, Bryson, Qué., dit: «Mon bébé fut pris de colique et de diarrhée, et je trouvais les Tablettes Baby's Own si bonnes que je ne voulais plus m'en passer maintenant dans la maison. Ces tablettes guérissent non seulement les affections de l'estomac, mais tous ces petits maux qui affligent les bébés et les jeunes enfants. Elles ne renferment ni opium ni drogue délétère et on peut les donner avec autant de sûreté à un nouveau-né qu'à un grand enfant. Il y a des imitations de ce médicament et les mères devraient voir à ce que les mots "Baby's Own Tablets" et le trèfle à quatre feuilles avec la tête de l'enfant sur chaque feuille soient sur l'enveloppe entourant chaque boîte. Si vous tenez à la vie de votre enfant, ne vous laissez pas prendre par ceux qui veulent vous passer autre chose que les Tablettes Baby's Own, le seul médicament qui donne la santé aux enfants et les maintient en cet état. Vendues par tous les pharmaciens, où pouvez les avoir par la poste à raison de 25 cents la boîte en écrivant à The Dr-William' Medicine Co., Brockville, Ont.

Deux excursions des récoltes au Lac St-Jean

Tel que prévu, les récoltes sont très abondantes dans toute la région. Deux excursions des récoltes sont à s'organiser pour les 19 et 26 septembre prochain. Les prix comme toujours sont très réduits. Tous nos compatriotes qui ont entendu parler du grand et fertile pays du Lac Saint-Jean feraient bien de profiter de ces occasions pour se rendre compte de la fertilité, de la richesse et de la beauté de la vaste région du Lac Saint-Jean, surtout au temps des récoltes.

TOUT MEDECIN CONNAIT

La grande valeur des Pilules de mondragore et de noix huileuse du Dr Hamilton. Elles dépassent intestins, guérissent la constipation et les hémorroïdes. Servez-vous seulement des pilules du Dr Hamilton, Prix 25 cts.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

SI VOTRE CORPS PERD DE SON POIDS

Votre organisme est en désordre et vous avez besoin de Ferrozone pour reprendre de l'embonpoint. Le Ferrozone fait de nouveaux tissus, forme le sang pur, donne de la force aux nerfs et remet votre physique dans l'état de perfection qui lui est propre. «J'ai perdu quinze livres par les souffrances de la grippe», écrit Cyril Sach, de Halifax, «mais je suis bientôt revenu à mon poids ordinaire et j'ai refait ma santé avec l'usage du Ferrozone. C'est le meilleur réconfortant et le plus parfait tonique dont j'aie jamais fait usage». Servez-vous de Ferrozone, il assure la santé. Prix, 50 cents chez tous les pharmaciens.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

SIROP DU FRED J. DEMERS

POUR LES ENFANTS

Ce sirop ne peut être trop recommandé pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée et le rhume. En vente partout. Dépôt 1157 rue St-Laurent Montréal

RADWAY'S READY RELIEF

SI VOUS SOUFFREZ DE Rhumatisme, Neuralgie, Sciatique ou d'une douleur quelconque procurez-vous une bouteille de Radway's Ready Relief; ayez les directions qui se trouvent sur la bouteille et votre douleur sera immédiatement soulagée -- il a un record de plus de CINQUANTE ANS comme remède sûr contre le Mal de Gorge, le Rhumatisme, la Neuralgie, l'Équinancie, le Mal de Gorge, les Rhumes, le Lumbago, la Grippe et la Pneumonie.

UN REMÈDE RADICAL

W. G. Radway, de 155, rue Saint-Jacques, Québec, Ontario, Can., écrit: «J'ai souffert du rhumatisme chronique durant plus de six mois. Je ne pouvais lever mes pieds à ma table ou même enlever ma chemise. Avant d'avoir employé les trois-quarts d'une bouteille de Radway's Ready Relief, je pouvais me servir de mes bras aussi bien qu'un autre.»

RADWAY & CO., Square Broadway, New-York, Square Jacques-Cartier, Montréal.

Une belle revue canadienne

Nous recommandons fortement à nos lecteurs une revue canadienne-anglaise intitulée Resources of British North America.

Chemin de fer le Grand Nord du Canada

DEPART DES TRAINS COMME SUIT : 6.07 a. m. Sur semaine, pour New-Glasgow, Joliette, L'Assomption, Montréal, Shawinigan, Grand'mère et Québec.

Prenez soin de vos yeux.

Vous pouvez maintenant vous procurer tout le nécessaire pour cela chez votre Opticien diplômé qui vient de recevoir un assortiment complet de VERRES de premier choix, de MONTURES de toutes sortes, et un matériel considérable.

J.-A. LEGAULT, BIJOUTIER PRATIQUE & OPTICIEN

153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

Les Annales Politiques et Littéraires

Revue donnant chaque semaine 16 pages de lecture des plus variées et un supplément illustré. — François Coppée, Jules Claretie, Jules Lemaitre, la Baronne Staffe et plusieurs autres écrivains distingués en sont les collaborateurs assidus.

Dr Arthur Beauchamp CHIRURGIEN - DENTISTE

28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger, MONTREAL

LA VUE EXAMINEE GRATUITEMENT

LUNETTES et LORONONS

W.-H. GARRETSEE

L'Energie Française

Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.00 par année.

Jos. Coybeil

FEU :

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef : M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

L'Actualité

LECTURE... POUR TOUS

REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes.

LE JOURNAL

Journal quotidien La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris.

R. TREMBLAY MARCHAND-TAILLEUR

Ancien magasin de la pharmacie Gilbert, 150, RUE SAINT-GEORGES, SAINT-JEROME, P. Q.

Tweeds les plus nouveaux, Chapeaux et Fourrures

A. M. VIGNEAU

Horloger-Bijoutier

Réparation de Montres, Pendules et Bijoux de toutes sortes.

POUR AVOIR LE CERVEAU ACTIF

Il faut que votre foie soit en règle, que votre estomac soit dans une condition saine, et que vos reins accomplissent bien leurs fonctions particulières.

PILLULES R&G

Elles ont une action certaine et positive pour toutes les Maladies de l'Estomac, le Foie, les Reins, les Intestins, le Mal de Tête, l'Indigestion, le Névrosisme, la Constipation, l'Affection Biliaise, les Pustules, les Taches et toutes les Impuretés de la Peau.

PILLULES R&G

En vente chez tous les Pharmaciens 10c. ET 25c. LA BOITE

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET.

Le Siècle

LE SIECLE, sous la direction politique de M. J.-J. DE LANESSAN, ancien ministre de la marine, député de Lyon, compte parmi ses collaborateurs politiques : MM. Raoul Allier; Pierre Baudin, ancien ministre, député de l'Ain; Henri Brisson, président de la Chambre des députés; F. Buisson, député de la Seine; Joseph Caillaux, ancien ministre des finances; A. Deceaur, ancien ministre, sénateur de la Gironde; F. Dabief, député de Saône-et-Loire; Ch. Damont, député du Jura; Garreau-Dombasle; Yves Guyot, ancien ministre; Louis Juttet; Louis Mill, député du Pas de Calais; A. Massé, député de la Nièvre; Frédéric Passy, de l'Institut; Frank Puaux; G. Thomson, député de l'Algérie; etc., etc.

JOS. LECLAIR Carrossier

320, 322, 324, rue Labelle - SAINT-JEROME, P. Q.

L'ECHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN

Publie des articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour.

JOS. LECLAIR

320, 322, 324, rue Labelle - SAINT-JEROME, P. Q.

L'Economiste Français

REVUE HEBDOMADAIRE Rédacteur en chef : M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de l'Institut.

L'Actualité

LECTURE... POUR TOUS

REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes.

LE JOURNAL

Journal quotidien La rédaction littéraire du JOURNAL est la plus brillante des journaux de Paris.

La Banque des Marchands DU CANADA

CAPITAL VERSE \$5,000,000 (Six millions de piastres) FONDS DE RESERVE \$3,473,197

Bureau principal, Montréal

Sir H. MONTAGU ALLAN, Président (de H. & A. Allan)

J. P. DAWES, (de Dawes & Co.)

Thos. LONG, de Collingwood, Ont.

C. R. HOSMER, (Directeur du C. P. R.)

C. F. SMITH, (de Jas. McCready & Co.)

HUGH A. ALLAN, (de H & A. Allan)

Chs. M. HAYS, (Gérant du G. T. R.)

Alex. BARNET, Renfrew

E. F. HEBDEN, Gérant général

LA BANQUE DES MARCHANDS alloue un intérêt au meilleur taux courant sur les dépôts d'épargne et reçus de dépôts

Chs.-A. Loppain

Soul représentant pour tout le Nord des célèbres Machines à coudre

New Williams

Accessoires et aiguilles Réparations de tous genres

Instruments aratoires

Mathew Moody & Sons Agent d'assurances contre le feu.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000 Fonds réserve \$1,200,000

DIRECTEURS : MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président

Rob. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés. Hon. J. D. ROLLAND, J. A. VAILLANCOURT, A TURCOTTE

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST, Gérant : C. A. GIROUX, Assistant Gérant : F. G. LEDUC, Inspecteur : O. E. DORAIS.

BUREAUX DE QUARTIERS : Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est Pointe Saint-Charles.

SUCCESSALES Joliette, Louiseville, Québec, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankleek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec, St. Boniface, Man. Sainte-Martine

Fait des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaire payables dans toutes les parties du monde.

Aloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts.

ALEX. LEFORT, Gérant.

Maison : P. : Simard

Vins, Liqueurs, Epicerie, etc.

GROS ET DETAIL

La maison P. Simard fait pour le printemps une importation de Liqueurs plus considérable que jamais et sera en état de donner à sa nombreuse clientèle entière satisfaction.

Grand choix de BRANDY des meilleures marques : César Collin, Léo Rémy, Martell, Gontran d'Arvert, Guimond & Fils, Hennessy, Cousin & Frère, Jules Ribbert Jules Legrand, etc., les meilleures marques au gallon.

VINS Sherry, Porto, Claret, Vin gingembre au gallon et en bouteilles GIN Melcher Croix Rouge, de Kuyper, Kinderlen, WHISKY Goussierham & Worts, RYE Walker, belle variété de Rye en bouteilles et en flacons. Beau choix de CHAMPAGNES.

Le stock d'EPICERIES est au grand complet. Agent pour les CIGARETTES et TABACS de l'American Tobacco Co.

M. Zotique Allaire est toujours le représentant de notre maison. Une attention spéciale sera donnée aux commandes reçues par la poste.

Les marchands du nord et de Saint-Jérôme épargneront beaucoup en achetant à cette maison qui est en état de les servir promptement et avantageusement.

S. G. LAVIOLETTE MARCHAND DE

FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, & Courroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Glacières, \$3 en montant Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de Tère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

Machine à coudre perfectionnée garantie pour 5 ans, MONARCH, \$25 00

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

Simeon Monette ..Meunier & Rolland..

Manufacturier - Entrepreneur Constructeur

Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, etc.

TOUTES COMMANDES exécutées immédiatement à très bas prix.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'ancien

Fait toutes espèces de collections Traités émis sur toutes les parties de l'Amérique

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts. R. DESCHAMBAULT, Gérant

REGIS GUENETTE MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures Bois de charpente, Bois préparé, Tournage, Boîtes de toutes sortes

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

REGIS GUENETTE Ancienne manufacture Craig, Téléphone 61 SAINT-JEROME

HOTEL VICTORIA

E. LANGLOIS, PROPRIETAIRE, Saint-Jérôme, P. Q.

Liquors et Cigars de choix. Repas bien préparés et bien servis.

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville. Grande véranda. Le mieux organisé pour banquets.

Tél. Bell 37, - - B. P. 41

CHOPIN & DEMERS

Ingénieurs civils, Arpenteurs et Architectes

Ouvrages en fer, Pouvoirs hydrauliques, Aqueducs et Egoûts, Chemins de fer, Arpentages en général, Brevets d'invention, Cours d'eau, Mines, etc.

Bureaux, 26 rue St. Jacques, Tél. Bell Main 5225 MONTREAL

Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet. Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges



NOS dents sont les plus belles et les meilleures. elles sont naturelles, invisibles, incassables, garanties. Grande satisfaction à tous.

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie. Prop.

Liqueurs et Cigars du meilleur choix. Pension de première classe. Chambres confortables. Ceuries spacieuses.

7 & 9, rue Sainte-Virginie, SAINT-JEROME

AVIS

Jeunes gens demandés pour apprendre la typographie et la tenue des livres. Salaires de \$50 à \$100 par mois aux élèves que nous avons gradués.

J.-B. GOUGEON

EPICERIE DE PREMIER ORDRE GROS ET DETAIL

Stock très complet et de premier choix de

Articles d'épicerie, Grains, Foin, Ferronnerie, Chaudrons, Etc., Etc.

Huiles à machines, Peinture, Vaisselle, Bois de chauffage.

Prix défiant toute compétition. 36 et 41, rue Saint-Georges, Td. 64 SAINT-JEROME

Pour une piastre

Vous recevrez par la maille : 10. UN SEUL TRAYON, avec directions et le traitement de toutes les maladies du pas et des trayons

20. LE PETIT LIVRE D'OR, il traite de toutes les maladies du Cheval, de la Vache, du Mouton, du Poie, des VOLAILLES et du CHIEN.

30. LES SECRETS DE LA CHASSE pour RENARDS, BELETTE, BETES PASTRES, POTINS, VISIONS, KASSERLES et LOUTRES, avec direction et composition de l'ONGUENT à PIÈGES à RENARDS et du POISON à RENARDS ainsi que des DOUGES à PIÈGES pour les autres bêtes à fourrure.

PHARMACIE VETERINAIRE DU DR GRIGNON. STE-ADELE, P. Q.

Buanderie Saint-Jerome

Geo. Lepage PROPRIETAIRE

Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODERES

Geo. Lepage En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q., par J.-E. Prévost fils, éditeur-proprétaire.



Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.

Prix très modérés.

P.-L.-Y. VEZINA

MANUFACTURIER, ENTREPRENEUR, CONSTRUCTEUR

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé de toute sorte. Clos général de bois de construction.

Achat de bois de toutes sortes. Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix.

M. Vézina donnera des estimations pour n'importe quelle construction ou ouvrage.

Marchand de MEUBLES Gros et détail. Ameublements d'églises de Communautés de Magasins, de Bureaux, etc. Ancienne manufacture Régis Guenette, chemin Rolland, - Téléphone No 93. Magasin : coin des rues Saint-Georges et Sainte-Julie. - Téléphone No 3



BRUNO BEAULIEU

MARCHAND de Ferronneries, Epicerie, Grain, Foin, Peintures, Bois de chauffage et Bois de service, Chaux, Briques, Charbon, Attelages doubles et simples, Chevaux, etc.

Aussi : Meubles, Ciment, Plâtre, Tuyaux en fer et en grès, Tôle, Papier, Vitres, Poudre, Dynamite, Voitures, etc. M. Beaulieu achète les Pelletteries, les volailles le gibier et le bouf. Seul représentant, dans le comté de Terrebonne pour les poêles de la maison Moffet. Coin des rues Sainte-Anne et Saint-Georges